

D'var Torah du Rabbin Didier Kassabi

Rabbin de Boulogne

Paracha Pin'has 5784, 21 Tamouz 5784

Au cœur de la Parasha de Pin'has que nous lisons cette semaine, nous trouvons un passage particulièrement émouvant. Il s'agit de la passation de pouvoir entre Moshé et son élève Yéhoshoua'.

Moshé espérait que l'un de ses enfants le succède, mais D-ieu en décida autrement. Malgré toutes ses espérances, la préoccupation principale de Moshé portait sur les besoins du peuple. En effet, il peut être légitime qu'un dirigeant voit ses enfants lui succéder mais pas au détriment de l'ensemble de la communauté.

Les versets nous enseignent : « Moshé parla à D-ieu en disant : que HaShem, D-ieu des esprits de toute chair, nomme un homme sur l'assemblée, qui sorte devant eux et rentre devant eux, qui les fasse sortir et les fasse entrer ; et que l'assemblée de D-ieu ne soit pas comme un troupeau qui n'a pas de berger ». (chapitre 27 ; versets 15-17) En employant l'expression « D-ieu des esprits », Moshé n'invoque pas la toute-puissance de D-ieu ou sa sagesse mais plutôt sa parfaite connaissance de la psychologie et de la nature humaine et sa connaissance des qualités et des faiblesses de chaque individu.

C'est alors que Moshé énumère les qualités requises pour un dirigeant. Il devra « sortir devant eux » pour les conduire à la guerre. À quoi bon avoir un chef qui reste à l'arrière et qui laisse les autres prendre tous les risques ? Ce dirigeant devra également « les faire sortir et les faire entrer » c'est-à-dire qu'il devra avoir suffisamment de mérites pour protéger le peuple et lui procurer la réussite. Moshé souhaite donc voir un dirigeant qui sache à la fois mener une guerre et gouverner un pays.

HaShem répond immédiatement à Moshé par ces termes : « Prends vers toi, Yéhoshoua' fils de Noun, un homme d'esprit et impose ta main sur lui. Tu lui communiqueras de ta majesté, afin que toute l'assemblée des Enfants d'Israël lui obéisse ».

Yéhoshoua' est donc nommément désigné par D-ieu. Il mérite de recevoir la récompense de sa peine car il n'a jamais quitté la tente de l'étude. Comme nous l'enseigne le roi Salomon dans les proverbes, « celui qui veille sur le figuier en mangera le fruit ».

Dans le traité Talmudique de Baba Batra (75 a) nos maîtres proposent l'interprétation suivante. Étant donné que le verset stipule « tu lui communiqueras de ta majesté. ». Nous devons comprendre que Moshé ne devait transmettre qu'une partie de sa majesté et pas sa totalité.

Constatant cette déperdition entre les deux dirigeants, les nobles de la génération affirmaient : « le visage de Moshé est comparable au soleil alors que le visage de Yéhoshoua' est comparable à la lune. Malheur pour cette honte, malheur pour cette humiliation ».

Nombreux sont les commentateurs qui tentent d'expliquer la différence et la raison de la comparaison de Moshé au soleil et celle de Yéhoshoua' à la lune. Dans le cadre de cet article, nous pouvons proposer l'explication suivante. Moshé est l'homme qui nous transmet la Torah tandis que Yéhoshoua' est celui qui nous permet de faire la conquête de la terre Israël.

L'ensemble de l'histoire juive nous montre à quel point l'héritage de la terre d'Israël n'est jamais définitivement acquis. Durant certaines périodes, le peuple juif y réside en toute sérénité mais durant d'autres périodes douloureuses, le peuple se retrouve exilé sur des terres étrangères. C'est pour cette raison que notre lien avec la terre d'Israël est comparable à la lune, qui connaît des périodes de croissance et de décroissance. Yéhoshoua' qui nous permet d'hériter de la terre d'Israël est donc comparé à la lune.

La Torah transmise par Moshé ne connaît aucune décroissance dans son essence. Elle nous accompagne en permanence, que nous résidions sur la terre d'Israël ou que nous soyons exilés. Elle est comparable au soleil qui est perçu comme une source puissante et permanente de luminosité. Il nous éclaire sans aucune discontinuité.



Commentaire sur la Paracha par le
Rabbin Didier Kassabi